

TRIBUNAL DE COMMERCE DE TARBES

AUDIENCE SOLENNELLE DE RENTREE

Jeudi 19 Janvier 2012

Discours du Président Guy BAUDEAN

Qu'il me soit permis, à mon tour, de vous saluer de manière particulière,

Monsieur le Préfet, pour cette première visite publique sur le site judiciaire.

Au nom de la Juridiction Consulaire, je vous souhaite la bienvenue.

Je salue également

Monsieur le Maire de Tarbes, Président du Grand Tarbes

Monsieur l'Administrateur Général des Finances Publiques

Monsieur le Premier Président de la Cour d'Appel

Monsieur le Procureur Général

Mesdames et Messieurs les Parlementaires et les Conseillers Généraux

Mesdames et Messieurs les Maires et les élus

Madame la Présidente du Tribunal de Grande Instance ainsi que les Magistrats du Siègne

Madame le Procureur de la République ainsi que les Magistrats du Parquet

Monsieur le Bâtonnier et les Avocats du Barreau

Monsieur le Président du Conseil des Prud'hommes

Mesdames et Messieurs les représentants des autorités civiles, religieuses, militaires et de Police.

Mesdames et Messieurs les Présidents

Mesdames et Messieurs les Directeurs

Mesdames et Messieurs

VCEUX

En tout premier lieu, vous me permettrez de sacrifier volontiers à la traditionnelle présentation de nos meilleurs vœux pour 2012, dans leur acception la plus personnelle, c'est à dire pour vous même, vos familles et tous ceux qui vous sont chers.

Néanmoins, en ce début d'année, à nulle autre pareille,

Il est un vœu de caractère particulier et inhabituel que je veux formuler ici avec conviction et réalisme en direction du tissu économique de ce département

C'est le vœu qui consiste à souhaiter à tout un chacun

d'être en capacité de « raison garder » en toutes circonstances.

Pourquoi « raison garder » ?

Parce que nous sommes confrontés, bon gré...malgré, à une situation de difficulté majeure, inédite par son ampleur intercontinentale et qui sera compliquée à assumer et à surmonter.

Elle est exacerbée par un déferlement médiatique développant inexorablement un spectre de crise, ce phénomène pathologique aux évolutions incertaines.

Dès lors, elle devient désormais omniprésente dans les esprits...jusqu'à développer un syndrome d'inertie, vecteur de doute et de défiance...

défiance... en soi...en l'autre...en tout ...et pour tout...

C'est pourquoi, nous devons éviter de céder à la fatalité, mais bien **raison garder**, ne serait ce qu'en vertu d'un principe de relativité.

Souvenons nous en effet, des funestes prévisions édictées, dans un passé récent, par l'Organisation Mondiale de la Santé à propos de la pandémie de grippe aviaire.

On a vu ce qu'il est advenu de ces avis péremptoires d'experts de tous poils et des certitudes inquiétantes qu'ils nous ont assénées...et que nous avons eu la faiblesse de croire !

Il est des domaines où, fort heureusement, la science n'est pas toujours exacte !

Pour cela, je suis de ceux qui pensent qu'entre le catastrophisme cauchemardesque ... et la béatitude chimérique...il y a les voies de la raison, de la sagesse... et aussi celles de l'espérance...

Nous entrons dans une ère nouvelle ...à laquelle nous nous adapterons... plus ou moins bien...plus ou moins vite...mais, sans autre alternative. Notre façon de vivre et de nous comporter sera désormais autre.

A l'instar des grands cycles naturels érosifs, il est des mutations sociétales profondes devant lesquelles l'homme est conduit à subir avec modestie et humilité, non dans la résignation, mais dans la résistance et la mobilisation de ses facultés créatives et intelligentes.

Accueil nouveaux juges

Nous venons d'installer officiellement deux nouveaux juges qui intègrent ainsi notre équipe.

En cette circonstance, je leur souhaite la plus cordiale bienvenue parmi nous.

⇒⇒⇒ Jean Michel JULIAN vient de faire valoir ses droits à la retraite, au terme d'une carrière très active de cadre dirigeant dans un important groupe bancaire mutualiste.

En sa qualité de responsable régional des marchés professionnels il a été régulièrement confronté aux réalités et aux contraintes du monde économique et financier en général et à celui de l'entreprise en particulier ; il en connaît parfaitement les contours, la grandeur et les servitudes.

Ces expériences et ses propres compétences seront fort utiles ici, dans le cadre de cette nouvelle mission au sein de notre communauté.

⇒⇒⇒ Quant à Jean Michel NABIAS, il est le Directeur Général, depuis plusieurs années, de l'important groupe de Polycliniques privées de l'Ormeau, qui figure parmi les plus gros employeurs du département, mais aussi et surtout, connu et reconnu comme étant un acteur majeur dans le domaine de la santé, dans ce département et bien au delà.

De par ses fonctions, il est tout à fait rompu à toutes les problématiques de gestion économique, financière ou sociale.

Cette somme de compétences nouvelles est de nature à potentialiser, à renforcer et à régénérer les moyens humains de la Juridiction qui les accueille donc avec intérêt

De ce fait, au cours de ces deux dernières années, c'est le tiers de notre effectif qui a été renouvelé.

C'est ainsi que nous préparons l'avenir en assurant la continuité du service public de la Justice Commerciale, notamment au travers d'actions de formation continue, en interne, au plan local ou en externe, sous l'égide de notre Conférence Générale, associée à l'ENM.

Ce sont évidemment le droit et la réglementation qui sont à la base de toutes nos réflexions et qui guident notre conduite et fondent notre éthique, mais l'approche économique constitue l'autre volet fondamental et essentiel. C'est bien ce double regard qui contribue à étayer les nombreuses décisions que nous rendons, avec ce dénominateur commun que sont aussi le pragmatisme et le bon sens.

La sécurité juridique de notre action est, en tout cas, notre raison d'être et de nous comporter dans le cadre de cette mission bénévole du service public de la justice que nous assumons.

Concernant notre effectif en activité, il convient de souligner que lors des dernières élections, hormis deux postes vacants à pourvoir, sept d'entre nous ont sollicité le renouvellement d'un mandat de quatre ans.

Nous avons été réélus avec un taux de participation de 80 %,

Ce n'est pas le fruit du simple hasard, mais bien celui d'une mobilisation consulaire remarquable et d'une marque d'intérêt à notre égard auxquelles nous avons été très sensibles.

Notre électorat est composé des délégués consulaires fédérés par la Chambre de Commerce, complété par le corps de nos collègues anciens juges.

Ils doivent tous être vivement remerciés pour la confiance qu'ils nous ont témoignée en la circonstance et la légitimité que ce vote significatif nous confère.

ACTIVITE

Conformément à la loi, nous allons vous rendre compte de l'activité de notre juridiction au titre de l'exercice écoulé.

(Intervention du Greffier)

Ces statistiques détaillées traduisent une activité très soutenue et en constante évolution à la hausse.

En matière de Contentieux Général, le nombre de décisions rendues, liées aux litiges commerciaux, a connu une forte augmentation, puisque 195 jugements ont été prononcés cette année contre 132 l'année précédente.

Autour de Vincent Didier ROUSSE, nos équipes, très impliquées, ont beaucoup travaillé dans le respect des délais raisonnablement impartis, étant précisé qu'elles ont eu à se prononcer sur des dossiers importants aux conséquences financières parfois lourdes.

S'agissant des Procédures Collectives, l'année a également été marquée par une élévation significative du taux des défaillances d'entreprises, avec une accélération très nette sur le dernier trimestre.

Nous avons ouvert plus de 200 procédures, contre 165 en 2010, ce qui représente une augmentation en pourcentage de 22.5 %.

Il faut voir dans l'alourdissement de cette tendance les premiers effets liés au ralentissement de l'activité économique.

Nous avons, en outre, clôturé 194 dossiers pour constater une insuffisance d'actifs de 41 Millions d'euros.

Cette importante somme a été, de ce fait, abandonnée et perdue par la masse des créanciers.

PREVENTION

En matière de Prévention, ainsi que nous l'avions annoncé en début d'année, nous avons vigoureusement intensifié et développé de manière volontariste, notre politique d'anticipation, par la mise en œuvre d'un dispositif expérimental de détection précoce des difficultés, basé sur l'observation et l'analyse d'indicateurs d'incidents financiers dont nous disposons.

Dans un cadre très ciblé, confidentiel et amiable, nous avons reçu, convoqué et auditionné 85 entreprises.

Les résultats de cette démarche novatrice sont édifiants et très encourageants.

Dans un tiers des cas, nous avons trouvé des solutions alternatives qui ont permis d'éviter le déclenchement imminent de la phase judiciaire

Pour un deuxième tiers, une bonne préparation, en amont, et un accompagnement idoine ont permis de créer les conditions d'une situation maîtrisée de manière à préserver toutes les chances d'un redressement futur, sachant que ce type de procédure (de sauvegarde ou de RJ) n'est en rien rédhibitoire, mais constitue bien un acte de gestion fondamental en de telles circonstances.

Pour un dernier tiers, malheureusement, la tendance n'a pu être inversée et nous avons même été conduits, dans certains cas, à prononcer une saisine d'office afin de régulariser judiciairement des situations irrémédiablement compromises pour des entreprises en déshérence.

A l'aune de cette démarche à visée résolument préventive, nous sommes tout à fait confortés et convaincus quant à l'utilité et la pertinence de ces actions d'anticipation essentielles.

C'est donc, tout naturellement, dans le prolongement de ce processus expérimental satisfaisant que nous allons encore renforcer ce dispositif, dans la mesure de nos moyens et de notre disponibilité.

Le Vice Président Jean BASEILHAC, et moi-même, sommes en charge de ce secteur. Nous serons désormais épaulés, au sein d'un groupe élargi,

par Jean Paul CLARENC, (EC/CC) et Maria LECAUDEY chef d'entreprise aguerrie.

CONVALESCENCE

Pour consolider cette démarche globale de Prévention, il est une mesure nouvelle d'assistance préventive dite «de convalescence » qui va voir le jour au plan national.

En effet, force est de constater qu'après l'homologation d'un plan d'apurement du Passif, dont la durée est généralement de dix ans, l'entreprise redevenue juridiquement autonome est, en fait, livrée à elle-même, sans contraintes et sans contrôles.

C'est seulement en cas de nouveaux incidents de parcours, symptomatiques d'une rechute, qu'elle se manifeste à nouveau.

Pour palier cette carence manifeste et combler ce vide juridique, une procédure d'accompagnement et d'encadrement est à l'étude ; elle pourrait devenir opérationnelle à brève échéance.

Nous souscrivons pleinement à cette initiative qui va dans le bon sens pour une sécurisation accrue.

CIP

Dans ce registre lié à la Prévention, il convient aussi de saluer comme il se doit, la création, toute récente du CIP (Centre d'information et de Prévention) à l'initiative de l'Ordre des Experts Comptables et des Avocats, avec le concours utile et actif des chambres de Commerce et des Métiers et l'accompagnement d'anciens juges.

Chaque année, de nombreuses TPE – PME disparaissent à la suite de tracas financiers qui, traités à temps, auraient pu être surmontés.

Dans cette lutte pour la survie et la santé des entreprises les CIP jouent un rôle essentiel en proposant écoute et information aux dirigeants désemparés.

Marc PALASSET, Michel VOLTAS et Jacques ARGOUNES vont en assurer la promotion et l'animation.

Le Président BRUNET doit être vivement remercié pour son implication personnelle à la réussite de cette initiative d'assistance, mais aussi pour le soutien que va apporter la Chambre de Commerce par la mise à disposition d'un bureau d'accueil et de logistique opérationnelle.

Cette structure associative, dans une démarche d'écoute confidentielle et gratuite, par des professionnels avertis, viendra aussi en aide aux PME confrontées à des complications économiques ou financières, dans un cadre de complémentarité.

Ainsi, en matière de Prévention, comme vous pouvez le constater tous les moyens possibles sont mobilisés et mis en œuvre pour apporter une bonne réponse aux entreprises en souffrance qui nous sollicitent.

Mais, au delà, nous voulons aussi « tordre le cou » à ce mythe qui laisse à penser que le Tribunal de Commerce n'est autre que ce « temple » où l'on vient seulement consacrer l'échec.

Bien au contraire, ce peut être cet espace d'accueil, d'écoute, d'assistance et de protection pour ceux qui viendront y chercher refuge.

C'est le message que contient le dépliant qui vous a été remis.

REMERCIEMENTS

Je voudrais maintenant formuler un certain nombre de remerciements :

PARQUET

A vous, Madame le Procureur, pour vous dire toute l'importance que nous attachons à la fonction et à l'action de votre Parquet.

Monsieur le Vice Procureur PUYO est très présent, à nos côtés, pour nous apporter un éclairage autorisé et pertinent dans une collaboration professionnelle de qualité et une vigilance constructive et rigoureuse.

Je tiens en vous en donner acte ici

COUR

A l'autorité judiciaire ici présente qui a procédé, tout récemment, à la rénovation complète des locaux de notre Tribunal...qui en avaient bien besoin....après 23 ans de service...

Nous disposons désormais d'installations agréables et fonctionnelles dont nos visiteurs, comme nous mêmes, apprécions le confort.

COLLEGUES

Je veux aussi m'adresser à tous les Collègues qui m'entourent ici pour leur dire publiquement toute ma reconnaissance et ma gratitude pour le sérieux de leur engagement et la qualité du travail qu'ils accomplissent pour assurer, en conscience, la meilleure administration possible du service public de la Justice commerciale dont nous sommes dépositaires.

Nous constituons une équipe forte de sa cohésion, homogène, soudée, interactive et motivée.

Notre engagement est bénévole ; nous l'assumons pleinement, avec sérénité, en toute liberté et dans une indépendance totale

L'esprit de collégialité qui nous anime, l'échange permanent et les compétences complémentaires partagées sont, me semble t'il, les meilleurs garants de l'équité et de la pertinence de nos décisions.

BARREAU et AUXILIAIRES

Nos remerciements vont aussi vers vous, Monsieur le Bâtonnier SENMARTIN, pour votre disponibilité, votre sagesse et votre souci constant d'améliorer les conditions de collaboration et de travail, pour une meilleure fluidité des audiences.

C'est dans cet état d'esprit que nous sommes parvenus à parfaire la gestion de ce mal endémique lié à la nécessaire pratique des renvois, pour les circonscrire dans des délais raisonnables pour toutes les parties.

Je veux enfin souligner le professionnalisme efficient des Administrateurs et des Mandataires Judiciaires, ainsi que celui du Commissaire Priseur Maître ADAM, et enfin du corps des huissiers, qui contribuent grandement, avec nous, à cette œuvre commune de justice.

FELICITATIONS

Pour terminer, je veux adresser de justes félicitations à Michel VOLTAS, Président honoraire de ce Tribunal, pour sa nomination par le Gardes Sceaux, Ministre de la Justice, à la fonction de membre du Conseil National des Tribunaux de Commerce, siégeant à la Chancellerie.

Il est essentiel que les juridictions de province soient ainsi représentées et puissent faire entendre leur voix auprès de ces instances nationales.

Michel VOLTAS, qui connaît bien nos problématiques a déjà oeuvré en ce sens et ne manquera pas de le faire, chaque fois que nécessaire.

Nous savons que nous pouvons compter sur cet ambassadeur...
que nous accompagnons de nos vœux dans cette mission.

CONCLUSION

Pour conclure, je voudrais livrer ces quelques réflexions, en toute humilité.

Ne nous leurrions pas, ici comme ailleurs, comme partout en France, nous entrons dans une phase de récession séculaire historique.

Les effets collatéraux sont déjà perceptibles et vont affecter durablement notre tissu économique.

L'ordre économique mondial est en fusion et l'Europe, empêtrée dans ses tourments, est à la merci des pays émergents...

Les états souverains sont en proie à un violent effet de balancier, correcteur de dérives budgétaires surréalistes, abyssales et accumulées.

Un château de cartes, ébranlé et bien fissuré est menacé d'effondrement.

Un modèle nouveau est entrain de naître ; sa gestation et son avènement s'inscrivent dans un cycle à long terme.

Dans cette configuration nouvelle, aux côtés des entreprises, par lesquelles passe le redressement, nous devons nous préparer à gérer l'austérité dans un contexte inexorable de ralentissement des activités et de la consommation, avec une création de richesse en berne.

Pour autant, évitons de céder aux incantations des oracles ou des cassandres.

Nous n'avons d'autre choix que de nous resserrer, de nous atteler à la tâche, dans une grande solidarité pour décider et agir à bon escient, avec calme et sagesse.

Aidons nous les uns ...les autres...ai je envie de dire...

Nous le pouvons, car nous savons aussi que c'est dans l'adversité que l'être humain est capable de se transcender en puisant au tréfonds de lui même.

Dans un tel climat, le Tribunal de Commerce ne laissera pas sa part aux chiens...

Nous serons à vos côtés, Monsieur le Préfet, aux côtés des Services de l'Etat.

A vos côtés aussi, Messieurs les Directeurs des Finances Publiques et de la Banque de France.

Notre proximité avec les décideurs ici présents est bien réelle.

Nous sommes dans une relation confiante lucide et constructive avec vous, Monsieur le Président BRUNET.

avec la Chambre des Métiers, avec le CDDE, organe financier du Conseil Général cher au Président MIQUEU ou encore avec SDD 65...

et, bien évidemment avec le Parquet, (dont j'ai déjà parlé) les Experts Comptables et les Avocats.

Notre action contributive s'inscrira délibérément dans cette démarche de complémentarité solidaire et humaine pour conjurer cette morosité ambiante qui pourrait ajouter la crise...à la crise...

Ainsi, chacun à la place qui est la sienne...apportera sa pierre à l'édifice protecteur et refondateur.

Tous ensemble, nous construirons ce rempart... de résistance... de confiance et d'espoir... qui nous préservera des assauts à venir.

Ce qui m'inspire cette pensée de Georges BERNANOS

On ne subit pas l'avenir...On le fait